

PORTFOLIO ÉLECTRONIQUE (E-PORTFOLIO)*

L'évaluation des compétences constitue selon Tardif (2006) une problématique multiforme pour les enseignants. Comment rendre compte de l'évolution des compétences pour une formation initiale ou continue qui peut s'étendre sur plusieurs années? Quelles sont les méthodes les plus appropriées? Comment impliquer l'étudiant ou le professionnel dans une démarche réflexive par rapport à ses apprentissages? Comment permettre à l'administration et aux enseignants de suivre le parcours des apprenants? En réponse à cette problématique, le portfolio est de plus en plus utilisé.

Qu'est-ce qu'un portfolio électronique?

Le portfolio version numérique *e-portfolio* est la nouvelle génération du portfolio des artistes d'autrefois qui devaient présenter à des employeurs quelques échantillons de leurs travaux, afin de prouver leur savoir-faire.

Selon EDUCNET(2009), c'est en Amérique du Nord que l'idée de portfolio électronique serait née. En 1987 est expérimenté le premier portfolio professionnel au Québec, et c'est au début des années 90 que les pédagogues commencent à l'utiliser en éducation.

Le portfolio électronique est une collection informatisée « d'objets » qui montre l'histoire d'apprentissage d'un individu. Il rassemble les résultats de ses études et de ses formations, de ses expériences professionnelles, de ses productions et de toute autre trace pertinente de ses réalisations qui font foi de sa compétence. La collection se présente sous forme de textes, de graphiques ou de multimédias.

Lorenzo et Ittelson (2005) dans leur définition insistent davantage sur la dimension réflexive : « le portfolio électronique est plus qu'une simple collection, c'est aussi la réflexion d'un individu sur son propre cheminement ». Pour la *Northwest Evaluation Association* (1999) citée dans Allal et al., (1998) la participation des apprenants dans la sélection de contenus et la définition de critères de sélection et d'appréciation des travaux sont des éléments clés.

Extrait de :
BRAHIMI, C. (2008). *Projet innovation formation-phase 1*,
© INSPQ, 2012

Le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec (2002), a recourt au terme « dossier » pour désigner le portfolio. Il identifie trois types de dossier qui ont chacun leur rôle et leurs fonctionnalités : le dossier d'apprentissage, le dossier de présentation et le dossier d'évaluation.

- **Le dossier d'apprentissage** comprend des travaux de toutes sortes et des réflexions sur ces travaux qui font foi de la progression de l'apprenant pendant une période donnée. Ces derniers alimentent leur portfolio au fur et à mesure de leur apprentissage. Ils ajoutent régulièrement des documents, réorganisent le contenu, etc. Toutes ces activités peuvent donner lieu à des discussions avec les pairs ou le professeur.
- **Le dossier de présentation** est composé généralement des meilleures productions des apprenants. Ce type de portfolio peut être présenté lors d'une entrevue professionnelle.
- **Le dossier d'évaluation** sert à évaluer le niveau de développement des compétences de l'étudiant. La pratique du portfolio s'inscrit dans un processus d'évaluation continue qui consiste à cumuler les informations de différentes origines afin de rendre compte des apprentissages de l'apprenant.

Quels sont les principaux impacts sur l'enseignement?

Pour Lorenzo et Ittelson (2005) l'utilisation du portfolio électronique peut améliorer l'enseignement et les pratiques évaluatives. Pour Allal et al. (1998), les utilisations actuelles du portfolio reflètent des préoccupations diverses. Il peut être centré sur la fonction formative de l'évaluation et sur la réflexion métacognitive de l'apprenant comme il peut être associé aux fonctions sommatives et au contrôle. Selon les auteurs, le portfolio ne peut répondre à toutes les finalités évaluatives. Le professeur doit donc avant toute chose établir ses priorités.

En dehors de l'évaluation, le portfolio a d'autres impacts sur l'enseignement :

- Il permet à l'enseignant de mieux comprendre les différences individuelles et ainsi d'adapter son enseignement aux apprenants;
- si l'enseignant établit un climat de confiance, l'exploitation du portfolio peut entraîner une communication authentique entre l'enseignant et l'étudiant et renforcer la collaboration;

PORTFOLIO ÉLECTRONIQUE (E-PORTFOLIO)

- les résultats des travaux et des réflexions des étudiants permettent à l'enseignant de réfléchir sur ses propres pratiques pédagogiques et ainsi, l'amener à faire des ajustements ou revoir ses stratégies, si nécessaire;
- Il permet à l'enseignant de s'engager dans des démarches pédagogiques innovantes centrées sur l'apprenant.

Quels sont les principaux impacts sur l'apprentissage?

Tardif (2006) rapporte les résultats des travaux de (Huba et Freed, 2000) et de (Gronlund et Cameron, 2004). Ces chercheurs ont analysé les retombées positives sur l'apprentissage de personnes ayant recouru à des portfolios. Les principaux avantages sont les suivants :

- **L'apprentissage réflexif** est favorisé par la nécessité d'argumenter et de commenter chaque nouvelle entrée dans le portfolio. De plus, les apprenants prennent conscience de leurs propres stratégies d'apprentissage.
- les apprenants développent des habiletés **d'autoévaluation**;
- la **motivation** est stimulée pour diverses raisons : engagement dans le processus d'apprentissage, exposition des meilleures productions, progression des apprentissages visible dans le temps;
- les apprenants développent une meilleure compréhension des résultats d'apprentissage attendus;
- Ils développent une attitude positive face à la critique;
- dans certains cas, l'utilisation du portfolio renforce la collaboration entre les pairs et entre professeurs et apprenants.

Quelles sont les modalités d'évaluation?

Le portfolio doit être évalué en tant qu'instrument qui fournit les preuves d'un apprentissage. En clair, les enseignants doivent préciser comment seront évalués les apprentissages à partir des preuves sélectionnées et à partir des autoévaluations des étudiants.

Pour Popham (2002), cité dans Tardif (2006) le développement de critères qui permettent d'évaluer rigoureusement et équitablement les portfolios est fondamental. Les critères ne doivent pas être trop généraux ni trop détaillés. Ils devront être formulés en fonction de la complexité de la compétence. L'enseignant doit être conscient de cette difficulté que soulèvent de nombreux auteurs.

Références bibliographiques

- ALLAL, L. et AL. (1998). *Le portfolio dans la dynamique de l'entretien tripartite*, Mesure et évaluation en Éducation, Vol. 20 no 3.
- EDUCNET (2009). Le portfolio électronique, Dossier archive, 17 septembre 2009. En ligne. Consulté en novembre 2012. <<http://www.educnet.education.fr/dossier/archives/portfolionumerique/notion-de-portfolio/evolution-du-concept>
- LORENZO, G. et ITTELSON, J. (2005). *An overview of e-portfolios*, Educause Learning Initiative, Advancing learning through IT innovation.
- MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. (2002). *Portfolio sur support numérique*, Direction des ressources didactiques, Québec
- TARDIF, J. (2006). *L'évaluation des compétences*, documenter le parcours de développement, Chenelière Éducation.

Quelles sont les contraintes?

Même si jusqu'à présent, le portfolio électronique est considéré comme l'instrument idéal pour constater l'évolution de l'apprentissage dans le temps, comme toute technologie il comporte ses limites.

La durée de vie d'un portfolio doit être déterminée à partir de l'objectif visé par le portfolio. Pour les personnes qui désirent un portfolio à vie, il peut y avoir des problèmes relatifs au stockage des informations et à la gestion des accès. De plus s'il n'y a pas d'accords entre les établissements ou les institutions, il y a un risque d'incompatibilité.

L'enseignant qui se lance dans l'exploitation d'un portfolio électronique devra prendre en considération le facteur temps. La gestion et l'encadrement entraînent de nombreuses tâches supplémentaires : formation des apprenants à l'utilisation du portfolio, rencontre périodique de chaque apprenant pour les rétroactions, suivi et évaluation de chaque portfolio. Cette obligation peut décourager certains enseignants au moment de la mise en route du portfolio.

Quelques conseils..

Pour une bonne exploitation du portfolio l'enseignant devrait considérer certaines règles :

- déterminer les buts et considérer sa valeur ajoutée dans l'évaluation des compétences;
- délimiter le nombre d'entrées;
- **établir des balises pour la sélection et l'autoévaluation des preuves**;
- assurer la pérennité;
- prévoir des modalités d'évaluation;
- mettre au courant les étudiants des modalités d'évaluation;
- assurer un climat de confiance.

